Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 50 (1912)
Heft: 44

Artikel: Ouchy
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-209023

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

50me ANNÉE — N° 44. Samedi 2 novembre 1912.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

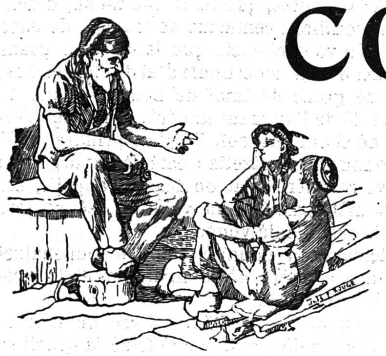

Rédaction, rue d'Etraz, 23 *(1er étage).*
Administration *(abonnements, changements d'adresse),*
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : *Suisse,* un an, Fr. 4 50; six mois, Fr. 2 50. — *Etranger,* un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : **Canton,** 15 cent. — **Suisse,** 20 cent. **Etranger,** 25 cent. — **Réclames,** 50 cent. la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

TROIS MOIS GRATUITS

Les nouveaux abonnés au **Conteur,** à partir du 1er janvier 1913, recevront **gratuitement** ce journal durant le **quatrième trimestre 1912** (octobre à fin décembre).

OUCHY

Il y a quinze jours* a été signé, à l'hôtel Beau-Rivage, à Ouchy, le traité de paix dit « traité de Lausanne », qui a mis fin à la guerre que se faisaient depuis une année l'Italie et la Turquie, à propos de la Tripolitaine et de la Cyrénaïque. Les journaux du monde entier ont annoncé cet évènement. Nous le mentionnons ici, non pour nous livrer à des considérations politiques dont les lecteurs du *Conteur vaudois* n'auraient cure, mais parce qu'il nous fournit l'occasion de dire quelques mots du Pirée lausannois, sur qui pendant plusieurs semaines s'est portée l'attention universelle.

Ouchy demeura très longtemps une toute petite bourgade de pêcheurs et de cultivateurs. Son nom lui vient des *ouches* ou *oches*, jardins-vergers que possédaient en ce lieu les premiers habitants de Lausanne. De vieux documents l'appellent Oschye, Ochye, Ochie. Durant un certain temps, la partie la plus proche du lac porta le nom de Rive, ainsi que dans d'autres cités riveraines du Léman (Nyon, Genève, Thonon, Evian, etc.) et la porte lausannoise au haut de la rampe de la Grotte, par où l'on descendait au port, s'appelait la porte de Rive.

La haute tour carrée, donjon du moderne château-hôtel, est le seul vestige des constructions du moyen âge digne d'intérêt. Elle faisait partie d'un château bâti vers 1170 par l'évêque Landri de Durnes, détruit peu de temps après par le comte Thomas de Savoie et réédifié par le successeur de Landri, l'évêque Roger. Nombre de chefs du diocèse y résidèrent; quelques-uns de leurs actes sont datés du château d'Ouchy. La grande tour renferma les archives de l'évêché jusqu'à la Réformation. Etant tombé en ruines sous les Bernois, l'édifice, sauf le donjon, fut démoli vers la fin du XVIIme siècle et remplacé par des constructions basses abritant la douane et la gendarmerie. Le peintre Charles Vuillermet a conservé la physionomie de ces bâtisses dans son album du Vieux-Lausanne. On la retrouve aussi dans divers tableaux et estampes.

« Le port d'Ouchy, quoique très fréquenté dès le commencement du XVIIIme siècle, n'offrait aucun abri aux barques, dit l'historien A. de Crousaz. C'est pourquoi on dressa, déjà en 1718, le plan d'une digue; mais on n'y donna pas de suite. En 1773, les bateliers en établirent une petite, à leurs propres frais; cet ouvrage, peu solide, se dégrada bientôt. Les maîtres bateliers demandèrent, en 1790, au gouvernement l'autorisation de construire un môle en pierre; LL. EE. se décidèrent alors à le faire exécuter elles-mêmes. On adopta le plan de M. Céard, ingénieur français, à Versoix. Cette jetée, d'une longueur de 48 toises de 8 pieds, fut construite toute en pierres de Meillerie. Le nouveau port, d'une superficie de 2200 toises, pouvait abriter environ 25 barques; il fut achevé au bout de trois ans, en 1793, au moyen d'une dépense de 42,000 livres.

» Ce port fut immédiatement assigné pour station à la flotille de guerre que le gouvernement entretenait sur le lac Léman. Depuis que le duc de Savoie était rentré en possession du Chablais et du Pays de Gex, les Bernois durent songer à avoir des bateaux, soit pour défendre le Pays de Vaud, soit pour maintenir la communication avec les Genevois. D'accord avec les derniers, LL. EE. firent construire, de 1665 à 1672, deux galères et une autre barque, appelées *les Grands Ours* et *le Petit Ours;* elles étaient armées de 14 canons; les deux premières pouvaient porter chacune 300 à 400 hommes, y compris l'équipage; les matelots étaient fournis par les localités riveraines et pris dans le nombre des bateliers, qu'on munissait de fusils, pistolets, coutelas et rondaches, soit petits boucliers. Le commandement des barques fut confié à Jean Geoffrey, seigneur du Torrent, réfugié français, ancien officier de marine à Toulon. Il dirigeait aussi une école de navigation à Morges, destinée à former des aspirants.

» Ces barques étant, déjà en 1687, si dégradées qu'il aurait fallu les remplacer, on changea de système. Les fermiers qui avaient obtenu le droit exclusif du transport des marchandises, s'engagèrent à construire des bateaux que le gouvernement pouvait louer en cas de besoin. La barque Panchaud était de ce nombre. Le marquis Duquesne fut souvent consulté pour ces travaux, ainsi que pour la construction du port de Morges.

» Les rapports avec la Savoie s'étant beaucoup améliorés, on négligea bientôt la flotille; les troubles de Genève, en 1782, en firent de nouveau apprécier l'utilité. Le colonel Auguste de Crousaz, qui avait fait deux campagnes sur mer et assisté au siège de Gibraltar, ayant été nommé commandant de la flotille, en 1793, s'occupa de sa réorganisation. L'année suivante, il avait porté l'effectif des officiers, sous-officiers et canonniers-matelots à 450, formant trois divisions. L'arsenal, qui se trouvait à Chillon, contenait 12 canons de 4 livres, des fusils et des munitions nécessaires. Mais le général de Weiss ne sut tirer aucun parti de ces moyens de défense en 1798. »

La flotille de guerre des Bernois ne semble pas avoir donné une bien grande importance à Ouchy. Jusque vers le milieu du siècle dernier, le hameau ne s'agrandit guère. Le mouvement des voyageurs y devint plus marqué cependant à partir de 1823, année où le premier bateau à vapeur navigua sur le Léman. En 1847 fut construite l'usine à gaz. Un premier quai, adossé à une partie de la jetée, vit le jour entre 1855 et 1860, en même temps qu'une place publique et que l'hôtel Beau-Rivage. En 1877 fut inauguré le chemin de fer funiculaire Lausanne-Ouchy, appelé populairement « la ficelle ». En 1888, la Compagnie de navigation installa ses chantiers à l'ouest du port et établit un bassin pour abriter ses vapeurs. Dès lors, les transformations marchèrent grand train et changèrent considérablement l'aspect du hameau. Ce furent, en particulier, la création d'un parc, dit « jardin Dapples », due à la générosité de l'ancien syndic de ce nom; la construction d'un quai-promenade, allant jusqu'à la tour Haldimand, sur une longueur d'un kilomètre, l'élargissement de la rue principale, pour permettre la pose des voies du tramway, la construction de nouveaux hôtels et, au nord d'Ouchy, d'un très grand nombre d'habitations, qui font de Lausanne au lac un des quartiers les plus populeux de la ville et aussi l'un de ceux qui ont les préférences du monde cosmopolite.

Il a suffi ainsi de peu d'années pour rendre méconnaissable l'endroit calme et rustique où Byron écrivit son *Prisonnier de Chillon*, où naquit Vinet et où mourut Eugène Rambert, le poète des *Gruyériennes* et des *Alpes suisses*.

Au milieu de ces métamorphoses, seuls les bateliers et les pêcheurs n'ont pas changé. Ce sont toujours les bonnes gens d'autrefois, bronzés par la vie au grand air, vivant simplement, ayant leur franc parler, la répartie prompte, et restant extrêmement attachés à leur coin natal. L'un d'eux nous confiait récemment qu'il ne montait en ville qu'une fois l'an, le soir de la Saint-Sylvestre. Si les pêcheurs de l'autre côté de la gouille ne leur faisaient pas une redoutable concurrence, ils s'estimeraient les plus heureux mortels du monde.

* Vendredi 18 octobre 1912.

ON NE FIFE PLUS !

A Lausanne, du moins. Jadis le *Conteur* publia un spirituel article du non moins spirituel Jean Zink, commençant ainsi : « On fife ! C'est encore un bon vieil usage qui disparaît. » Qui a disparu, ajouterons-nous. Aussi bien, puisque ce vieux mot ne figure pas dans Larousse, sommes-nous obligés de dire à ceux qui pourraient l'ignorer, que : **fifer** (on dit à Genève *fifrer*) *exprime l'action d'absorber par succion un liquide au moyen d'un tube creux ou fétu.* Si ma définition sent un peu l'Ecole normale, elle a au moins le mérite de la précision.

Il y a quarante ans, à Lausanne, le mot *fifer*, sans autre adjonction, employé en septembre et octobre, signifiait : absorber du moût. Comme un récent *Conteur* l'a exposé, on voyait autrefois des vignes aux abords immédiats de Lausanne, il y en avait même en pleine ville, et des pressoirs fonctionnaient en différents quartiers : à la Riponne, à la Cité, au Valentin et ailleurs.

Quand octobre arrivait, la grande préoccupa-